

Région Île de France

PROJET DE BUDGET 2019

SÉCURITÉ

INVESTISSEMENT

Chapitre 901 - Formation professionnelle et apprentissage

13 - Formations sanitaires et sociales

Chapitre 902 - Enseignement

27 - Sécurité

Chapitre 903 - Culture, sports et loisirs

37 - Sécurité

Chapitre 905 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

Chapitre 908 - Transports

87 - Sécurité

FONCTIONNEMENT

Chapitre 932 - Enseignement

22 - Enseignement du second degré

Chapitre 935 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

ANNEXE 5

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019	5
1 ^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2019	7
INVESTISSEMENT.....	8
FONCTIONNEMENT.....	16
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	21
2 ^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018	24
INVESTISSEMENT.....	25
FONCTIONNEMENT.....	34

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019

La lutte contre la délinquance, la criminalité et le terrorisme est une exigence qui s'impose à tous les acteurs publics, dans le cadre d'une politique de « coproduction de la sécurité » à laquelle la Région entend, dans le cadre de ses compétences, contribuer de manière significative. Pour faire face à la menace terroriste et réduire la délinquance en Ile-de-France, le Conseil régional a souhaité agir pour améliorer la sécurité des Franciliens. Cette politique ambitieuse repose sur deux axes : le rapport « Bouclier de Sécurité » et le rapport « Mieux protéger les Victimes ».

Le rapport « Bouclier de Sécurité » s'est décliné dans une série de dispositifs opérationnels par délibération n° CP 16-132 du 18 mai 2016, afin de moderniser les équipements et soutenir la rénovation des commissariats de police municipale d'Ile-de-France et d'encourager les communes dans la mise en place d'équipements de vidéoprotection.

Par ailleurs, la convention Etat-Région relative à l'équipement de la police nationale et de la gendarmerie nationale et au renforcement de la sécurité en Ile-de-France, adoptée par délibération n° CR 212-16 du 18 novembre 2016, a profondément renouvelé le partenariat de la Région avec le ministère de l'Intérieur et plus particulièrement la préfecture de police de Paris. Outre le doublement du taux de subvention aux projets présentés par les services de l'Etat, la Région peut désormais financer l'équipement de la police régionale des transports (SDTRP) et de l'Unité de Police en charge de la sécurisation des touristes.

En adoptant la délibération cadre n° CR 2017-85 « Mieux protéger les Victimes », la Région a par ailleurs souhaité concentrer son action de fonctionnement en matière de sécurité sur les victimes d'infractions pénales, et en particulier les femmes victimes de violences, les victimes d'attentats et les victimes de délits routiers.

Après avoir triplé entre 2015 et 2016 puis progressé de + 10 % entre 2016, 2017 et 2018 afin d'engager les actions nouvelles souhaitées par l'exécutif, les crédits d'investissement consacrés à la sécurité s'établiront à **25,250 M€** en 2019, soit une nouvelle hausse de près de + 10 %.

Les crédits de fonctionnement doubleront en crédits de paiement pour financer le déploiement des brigades régionales de sécurité dans les lycées.

Les nouvelles actions engagées ont permis depuis 2016 :

- de sécuriser 504 lycées (377 publics et 127 privés) ;
- de soutenir 131 communes et EPCI pour l'équipement des polices municipales ;
- d'accompagner 167 communes et EPCI au titre de l'équipement en vidéo-protection ;
- de cofinancer la construction et rénovation de neuf commissariats de police municipale ;
- de soutenir 27 opérations de construction et de rénovation des commissariats et casernes de police nationale et de gendarmerie.

Ce budget ambitieux se décline en plusieurs dispositifs :

En Investissement

A/ La sécurisation des établissements d'enseignement et de formation

- La sécurisation des lycées, redevenue une priorité de notre collectivité grâce à l'impulsion donnée par la Présidente Valérie Pécresse, avec un budget proposé de **12,540 M€** en autorisations de programme, et l'accompagnement opérationnel des chefs d'établissements dans l'élaboration de leur diagnostic de sécurité et la mise en œuvre rapide des préconisations en découlant.
- La sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales avec un budget fixé à **0,300 M€**.

B/ Le bouclier de sécurité proprement dit, à **12,410 M€** d'autorisations de programme, structuré autour des actions suivantes :

- le soutien à l'implantation locale des forces de sécurité avec une dotation de **5,000 M€** ;
- le soutien à l'équipement en vidéoprotection des communes avec une dotation de **5,700 M€** ;
- le soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics avec une dotation de **1,610 M€** ;
- la ligne « Centres de déradicalisation » avec une dotation de **0,100 M€**.

En Fonctionnement

La politique de sécurisation des établissements scolaires, publics comme privés, se poursuit. Afin de renforcer l'action régionale dans les lycées, il est prévu de créer, en 2019, des brigades régionales de sécurité. Ces brigades auront pour mission de renforcer ponctuellement la présence humaine dans les établissements franciliens, lors de situations d'urgence.

Dans le cadre du soutien régional pour mieux accompagner les victimes, **0,600 M€** d'autorisations d'engagement permettent le financement des deux actions suivantes :

- l'aide aux victimes d'infractions pénales : **0,400 M€** ;
- téléprotection grave danger : **0,200 M€**.

1ère PARTIE :

LES PROPOSITIONS POUR 2019

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
901 - Formation professionnelle et apprentissage				
13 - Formations sanitaires et sociales	0,300	0,300	0,150	0,300
Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales	0,300	0,300	0,150	0,300
<i>HP13-005</i>				
Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales	0,300	0,300	0,150	0,300
902 - Enseignement	11,300	12,540	11,300	12,540
27 - Sécurité	11,300	12,540	11,300	12,540
Sécurisation des lycées	11,300	12,540	11,300	12,540
<i>HP27-001</i>				
Etudes de sécurité des lycées	0,100	0,100	0,100	0,100
Travaux de sécurité dans les lycées	2,200	2,200	2,200	2,200
Subvention pour la sécurité aux EPLE	7,000	8,240	7,000	8,240
Subventions pour la sécurité des lycées privés	2,000	2,000	2,000	2,000
905 - Aménagement des territoires	11,410	12,410	7,700	10,160
57 - Sécurité	11,410	12,410	7,700	10,160
Bouclier de sécurité	11,410	12,410	7,700	10,160
<i>HP57-001</i>				
Soutien à l'implantation locale des forces de sécurité	5,000	5,000	3,500	3,500
Soutien à l'équipement en vidéo protection	5,200	5,700	2,700	5,160
Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics	1,010	1,610	1,410	1,410
Fonds régional d'aide à l'équipement en portiques de sécurité	0,100		0,050	0,003
Centres de déradicalisation	0,100	0,100	0,040	0,087

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
908 - Transports 87 - Sécurité Amélioration de la sécurité dans les transports en commun <i>HP87-001</i> Amélioration de la sécurité dans les transports en commun			1,850 1,850 1,850 1,850	
TOTAL	23,010	25,250	21,000	23,000
HP	23,010	25,250	21,000	23,000

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 901 - Formation professionnelle et apprentissage	0,300
Sous fonction 13 - Formations sanitaires et sociales	0,300
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	0,050
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,250
CHAPITRE 902 - Enseignement	12,540
Sous fonction 27 - Sécurité	12,540
2031 : Frais d'études	0,100
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	2,000
2313 : Constructions	2,200
236.1 : Avances et acomptes versés aux EPLE sur immobilisations régi	8,240
CHAPITRE 905 - Aménagement des territoires	10,160
Sous fonction 57 - Sécurité	10,160
204112 : Etat - Bâtiments et installations	5,280
204132 : Départements - Bâtiments et installations	0,400
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	0,930
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	3,550
TOTAL	23,000

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

901 - Formation professionnelle et apprentissage

13 - Formations sanitaires et sociales

Programme : Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales

Action : Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales

Compte tenu des besoins en équipements de sécurité des centres de formations sanitaires et sociales, principalement de vidéosurveillance et des portiques de sécurité, une dotation de **0,300 M€** d'autorisations de programme et de **0,300 M€** de crédits de paiement est inscrite en 2019.

902 - Enseignement

27 - Sécurité

Programme : Sécurisation des lycées

Action : Etudes de sécurité des lycées

Une dotation de **0,100 M€** d'autorisations de programme et de **0,100 M€** de crédits de paiement est inscrite en 2019 afin de financer des études de sécurité.

Action : Travaux de sécurité dans les lycées

Une dotation de **2,200 M€** d'autorisations de programme est inscrite en 2019 pour divers travaux de sécurisation (vidéoprotection, travaux sur les accès, clôtures, portails...) via l'utilisation des marchés à bons de commandes existants.

S'y ajoutent **2,200 M€** de crédits de paiement pour faire face aux engagements pris dans ce domaine.

Action : Subvention pour la sécurité aux EPLE

La dotation de **8,240 M€** d'autorisations de programme inscrite en 2019 permettra de répondre à la demande des établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) qui assurent eux-mêmes la mise en œuvre des travaux et l'implantation des équipements de sécurité, avec l'aide technique des ingénieurs et des techniciens régionaux.

S'y ajoute une dotation de **8,240 M€** de crédits de paiement.

Action : Subventions pour la sécurité des lycées privés

Une dotation de **2,000 M€** d'autorisations de programme est reconduite en 2019, et la dotation de crédits de paiement est portée à **2,000 M€** afin de contribuer à la sécurisation des établissements privés sous contrat d'association avec l'Etat, dans les mêmes conditions que les EPLE.

905 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

Programme : Bouclier de sécurité

Action : Soutien à l'implantation locale des forces de sécurité

Une dotation de **5,000 M€** d'autorisations de programme et de **3,500 M€** de crédits de paiement est inscrite en 2019 afin de participer au financement des opérations immobilières des forces de sécurité.

Ces opérations concernent la construction, la reconstruction ou la rénovation, notamment à des fins de sécurisation des commissariats et des gendarmeries, dans le cadre de la convention Etat-Région adoptée par délibération n° CR 212-16 du 18 novembre 2016 et du soutien à l'équipement mobilier de la Police Régionale des Transports et de la Brigade de Sécurisation des Touristes.

Action : Soutien à l'équipement en vidéo protection

Une dotation de **5,700 M€** d'autorisations de programme et de **5,160 M€** de crédits de paiement est proposée en 2019 afin de soutenir les communes et EPCI dans la mise en place ou le développement d'équipements de vidéoprotection.

Action : Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics

Une dotation de **1,610 M€** d'autorisations de programme et de **1,410 M€** de crédits de paiement est inscrite en 2019 afin de contribuer au renforcement et à la modernisation des équipements des forces de sécurité opérant en Ile-de-France.

Action : Fonds régional d'aide à l'équipement en portiques de sécurité

Une enveloppe de **0,003 M€** est proposée en crédits de paiement au budget 2019 afin de couvrir les engagements antérieurs.

Action : Centres de déradicalisation

Une dotation de **0,100 M€** d'autorisations de programme est inscrite afin de financer les études à l'installation d'un centre de déradicalisation en Ile-de-France, dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de la Justice restant à construire en 2019.

Un montant de **0,087 M€** est prévu en crédits de paiement en 2019.

908 - Transports

87 - Sécurité

Programme : Amélioration de la sécurité dans les transports en commun

Action : Amélioration de la sécurité dans les transports en commun

Le déploiement de la vidéoprotection étant désormais assuré par Île-de-France Mobilités, en lien avec les opérateurs, il n'y a pas eu lieu d'inscrire d'autorisations de programme ou crédits de paiement au BP 2019.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2019

RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
932 - Enseignement				0,600
22 - Enseignement du second degré				0,600
222 - Lycées publics				0,600
Rémunération des agents des brigades régionales de sécurité dans les lycées				0,600
<i>HP222-027</i>				
Rémunération des agents des brigades régionales de sécurité dans les lycées				0,600
935 - Aménagement des territoires	0,600	0,600	0,700	0,600
57 - Sécurité	0,600	0,600	0,700	0,600
Mieux accompagner les victimes	0,600	0,600	0,700	0,600
<i>HP57-004</i>				
Action de prévention et de médiation				0,100
Téléprotection Grave Danger	0,200	0,200	0,200	0,200
Aide aux victimes	0,400	0,400	0,400	0,400
TOTAL	0,600	0,600	0,700	1,200
HP	0,600	0,600	0,700	1,200

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 932 - Enseignement	0,600
Sous fonction 22 - Enseignement du second degré	0,600
Code fonctionnel 222 - Lycées publics	0,600
6251 : Voyages, déplacements et missions	0,001
6331 : Versement de transport	0,009
6332 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0,002
6336 : Cotisations au CNFPT et au CDG de la fonction territoriale	0,003
64111 : Traitement	0,220
64112 : NBI, suppl. familial de traitement et indemnité de résidence	0,012
64118 : Autres indemnités.	0,110
64131 : Rémunérations	0,056
64132 : Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,002
64138 : Primes et autres indemnités	0,023
64162 : Emplois d'avenir	0,004
6417 : Rémunérations des apprentis	0,003
6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,060
6453 : Cotisations aux caisses de retraite	0,080
6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,005
6456 : Versement au F.N.C du supplément familial	0,001
6458 : Cotisations aux autres organismes sociaux	0,005
6488 : Autres charges	0,004
CHAPITRE 935 - Aménagement des territoires	0,600
Sous fonction 57 - Sécurité	0,600
65734 : Communes et structures intercommunales	0,030
65738 : Organismes publics divers	0,012
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,558
TOTAL	1,200

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

932 - Enseignement

22 - Enseignement du second degré

222 - Lycées publics

Programme : Rémunération des agents des brigades régionales de sécurité dans les lycées

Action : Rémunération des agents des brigades régionales de sécurité dans les lycées

Une enveloppe prévisionnelle de **0,600 M€** est inscrite en crédits de paiement pour couvrir la rémunération des agents des brigades régionales de sécurité dans les lycées.

La lutte contre la violence dans le milieu scolaire est une priorité du nouvel exécutif. Ces brigades, composées de quinze agents, seront opérationnelles dès le printemps 2019. Elles auront des missions de prévention et de sécurisation afin de répondre aux situations de crises constatées dans les lycées. Complémentaires avec les équipes mobiles de sécurité déployées par le ministère de l'Education nationale, ces brigades réagiront aux problèmes rencontrés par les établissements, favoriseront l'apaisement et disposeront d'une expertise dans la lutte contre les violences en milieu scolaire. Elles seront formées par les rectorats.

935 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

Programme : Mieux accompagner les victimes

Action : Téléprotection Grave Danger

Cette action vise à cofinancer le dispositif de téléassistance dans le cadre de la protection des victimes de violences conjugales ou de viol, en situation de très grave danger.

Une dotation de **0,200 M€** d'autorisations d'engagement et de **0,200 M€** de crédits de paiement est inscrite en 2019.

Action : Aide aux victimes

Cette action, adoptée par la délibération cadre n° CR 2017-85 du 17 mai 2017, concerne le financement d'actions d'aide aux victimes d'infractions pénales, dont l'accès au droit, via un appel à projets.

Une dotation de **0,400 M€** d'autorisations d'engagement et de **0,400 M€** de crédits de paiement est inscrite en 2019 pour financer ces projets.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2019	Proposition d'AP pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
901 - Formation professionnelle et apprentissage						
13 - Formations sanitaires et sociales	0,097	0,300	0,300	0,097		
Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales	0,097	0,300	0,300	0,097		
HP13-005						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	0,097		0,097			
échéancier des CP sur AP 2019		0,300	0,203	0,097		
902 - Enseignement						
27 - Sécurité	10,750	12,540	12,540	4,500	3,700	2,550
Sécurisation des lycées	10,750	12,540	12,540	4,500	3,700	2,550
HP27-001						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	10,750		4,300	2,500	2,200	1,750
échéancier des CP sur AP 2019		12,540	8,240	2,000	1,500	0,800
903 - Culture, sports et loisirs						
37 - Sécurité	1,834			0,800	0,600	0,434
Sécurité dans les propriétés régionales	1,834			0,800	0,600	0,434
HP37-001						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	1,834			0,800	0,600	0,434
échéancier des CP sur AP 2019						
905 - Aménagement des territoires						
57 - Sécurité	23,132	12,410	10,160	9,250	6,250	9,882
Bouclier de sécurité	23,132	12,410	10,160	9,250	6,250	9,882
HP57-001						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	23,132		9,660	7,500	4,000	1,972
échéancier des CP sur AP 2019		12,410	0,500	1,750	2,250	7,910
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	35,813	25,250	23,000	14,647	10,550	12,866
Total des CP sur AP antérieures à 2019	35,813		14,057	10,800	6,800	4,156
Total des CP sur AP 2019		25,250	8,943	3,847	3,750	8,710

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2019	Proposition d'AE pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
935 - Aménagement des territoires						
57 - Sécurité	0,819	0,600	0,600	0,500	0,319	
Mieux accompagner les victimes	0,819	0,600	0,600	0,500	0,319	
HP57-004						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,819		0,500	0,200	0,119	
échéancier des CP sur AE 2019		0,600	0,100	0,300	0,200	
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	0,819	0,600	0,600	0,500	0,319	
Total des CP sur AE antérieures à 2019	0,819		0,500	0,200	0,119	
Total des CP sur AE 2019		0,600	0,100	0,300	0,200	

2ème PARTIE :

BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

INVESTISSEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
901 - Formation professionnelle et apprentissage				
13 - Formations sanitaires et sociales	0,300	0,097	0,150	
Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales	0,300	0,097	0,150	
<i>HP13-005</i>				
Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales	0,300	0,097	0,150	
902 - Enseignement	11,300	11,652	11,300	9,140
27 - Sécurité	11,300	11,652	11,300	9,140
Sécurisation des lycées	11,300	11,652	11,300	9,140
<i>HP27-001</i>				
Etudes de sécurité des lycées	0,100	0,436	0,100	0,056
Travaux de sécurité dans les lycées	2,200	2,800	2,200	1,673
Subvention pour la sécurité aux EPLE	7,000	7,304	7,000	6,884
Subventions pour la sécurité des lycées privés	2,000	1,112	2,000	0,527
903 - Culture, sports et loisirs				0,410
37 - Sécurité				0,410
Sécurité dans les propriétés régionales				0,410
<i>HP37-001</i>				
Sécurité des îles de loisirs				0,410
905 - Aménagement des territoires	11,410	8,826	7,700	6,096
57 - Sécurité	11,410	8,826	7,700	6,096
Bouclier de sécurité	11,410	8,826	7,700	6,026
<i>HP57-001</i>				
Soutien à l'implantation locale des forces de sécurité	5,000	3,924	3,500	3,118
Soutien à l'équipement en vidéo protection	5,200	4,213	2,700	2,653
Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics	1,010	0,689	1,410	0,253
Fonds régional d'aide à l'équipement en portiques de sécurité	0,100		0,050	0,002
Centres de déradicalisation	0,100		0,040	
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité				0,070
<i>HP57-006</i>				
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité				0,070

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
908 - Transports			1,850	
87 - Sécurité			1,850	
Amélioration de la sécurité dans les transports en commun			1,850	
<i>HP87-001</i>				
Amélioration de la sécurité dans les transports en commun			1,850	
TOTAL	23,010	20,575	21,000	15,646
HP	23,010	20,575	21,000	15,646

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

901 - Formation professionnelle et apprentissage

13 - Formations sanitaires et sociales

Programme : Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales

Action : Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales

Compte tenu des besoins en équipements de sécurité des instituts, principalement de vidéosurveillance, le montant total des autorisations de programme affectées en 2018 a été de **0,097 M€**.

Aucune consommation en crédits de paiement n'est prévue.

902 - Enseignement

27 - Sécurité

Programme : Sécurisation des lycées

Les affectations 2018 ont consisté en des travaux de sécurisation et de contrôle des accès, des dispositifs d'alarme anti-intrusion et des équipements en vidéoprotection.

Le montant total des autorisations de programme affectées en 2018 a été de **11,652 M€**.

Action : Etudes de sécurité des lycées

En 2018, **0,436 M€** d'autorisations de programme ont été affectés, les crédits de paiement estimés sur l'action s'élèvent à **0,056 M€**.

Action : Travaux de sécurité dans les lycées

Un montant de **2,800 M€** d'autorisations de programme a été affecté et **1,673 M€** de crédits de paiement sont prévus sur cette action en 2018.

Action : Subvention pour la sécurité aux EPLE

Un montant de **7,304 M€** d'autorisations de programme a été affecté et **6,884 M€** de crédits de paiement sont prévus sur cette action en 2018.

Action : Subventions pour la sécurité des lycées privés

1,112 M€ d'autorisations de programme ont été affectés, les crédits de paiement sur l'action sont estimés à **0,527 M€**.

903 - Culture, sports et loisirs

37 - Sécurité

Programme : Sécurité dans les propriétés régionales

Action : Sécurité des îles de loisirs

Le montant prévisionnel de crédits de paiement pour 2018 s'élève à **0,410 M€.**

905 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

Programme : Bouclier de sécurité

Action : Soutien à l'implantation locale des forces de sécurité

L'Exécutif régional a permis le renouvellement de la convention Etat-Région adoptée par délibération n° CR 212-16 du 18 novembre 2016.

Dix opérations de construction et rénovation de commissariats de Police nationale et de casernes de Gendarmerie nationale ont été financées lors de la CP de novembre pour un montant total d'affectations de **3,373 M€** :

- Construction de l'Hôtel de Police de Torcy : 1,000 M€ ;
- Réhabilitation et extension du commissariat du Kremlin-Bicêtre : 1,000 M€ ;
- Réhabilitation, extension et sécurisation de la Caserne de Melun : 0,873 M€ ;
- Sécurisation de la DTSP 93 : 0,018 M€ ;
- Sécurisation du Commissariat de Bagnolet : 0,021 M€ ;
- Sécurisation du Commissariat de Chennevières sur Marne : 0,053 M€ ;
- Sécurisation du Commissariat de Courbevoie : 0,040 M€ ;
- Sécurisation du Commissariat des Lilas : 0,035 M€ ;
- Sécurisation du Commissariat de Saint-Cloud : 0,300 M€ ;
- Sécurisation du Commissariat d'Asnières-sur-Seine : 0,033 M€.

Il a également été procédé au financement de l'achat de **33 véhicules** pour la Police Régionale des Transports pour un montant de **0,552 M€**.

Le montant prévisionnel des crédits de paiement pour 2018 s'élève à **3,118 M€**.

Action : Soutien à l'équipement en vidéo protection

Par délibérations CR 10-16 du 21 janvier 2016 et CP 16-132 du 18 mai 2016 relatives à la mise en place du Bouclier de Sécurité, la Région a souhaité soutenir les communes et leurs groupements (établissements publics de coopération intercommunale et établissements publics territoriaux) dans la mise en place d'équipements de vidéoprotection pour lutter contre la délinquance de voie publique et notamment les cambriolages.

Pour cette deuxième année de mise en œuvre, le montant des affectations a été de **4,213 M€** au profit de **67** communes et EPCI franciliens :

- 77 - 14 communes : 0,502 M€ ;
- 78 - 9 communes : 0,336 M€ ;
- 91 - 17 communes : 1,084 M€ ;
- 92 - 10 communes : 0,692 M€ ;
- 93 - 5 communes : 0,301 M€ ;
- 94 - 5 communes : 0,475 M€ ;
- 95 - 7 communes : 0,823 M€.

Le montant prévisionnel des crédits de paiement pour 2018 s'élève à **2,653 M€**.

Action : Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics

Par délibérations CR 10-16 du 21 janvier 2016 et CP 16-132 du 18 mai 2016 relatives à la mise en place du bouclier de sécurité, la Région a souhaité soutenir la modernisation des polices municipales d'Île-de-France, confirmant ainsi la volonté de l'Exécutif régional de mettre tout en œuvre pour renforcer au quotidien la sécurité des Franciliens.

Une affectation d'un total de **0,689 M€** a permis de participer au financement de l'équipement des polices municipales de 57 communes et EPCI franciliens :

- 77 - 14 communes : 0,180 M€ ;
- 78 - 5 communes : 0,029 M€ ;

- 91 - 9 communes : 0,075 M€ ;
- 92 - 3 communes : 0,012 M€ ;
- 93 - 10 communes : 0,263 M€ ;
- 94 - 4 communes : 0,027 M€ ;
- 95 - 12 communes : 0,103 M€.

Le montant prévisionnel des crédits de paiement pour 2018 s'élève à **0,253 M€**.

Action : Fonds régional d'aide à l'équipement en portiques de sécurité

Le montant prévisionnel de crédits de paiement pour 2018 s'élève à **0,002 M€**.

Action : Centres de déradicalisation

L'action, destinée à financer les études nécessaires à l'installation d'un centre de déradicalisation en Île-de-France, n'a pas été utilisée en l'absence de projet émanant du ministère de la Justice.

Programme : Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité

Action : Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité

Le montant prévisionnel de crédits de paiement pour 2018 s'élève à **0,070 M€** pour couvrir les engagements antérieurs.

908 - Transports

87 - Sécurité

Programme : Amélioration de la sécurité dans les transports en commun

Action : Amélioration de la sécurité dans les transports en commun

Le déploiement de la vidéoprotection étant désormais assuré par Île-de-France Mobilités, en lien avec les opérateurs, il n'y a pas eu lieu de prévoir d'autorisations de programme ni de crédits de paiement en 2018.

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
935 - Aménagement des territoires	0,600	0,469	0,700	0,644
57 - Sécurité	0,600	0,469	0,700	0,644
Mieux accompagner les victimes <i>HP57-004</i>	0,600	0,469	0,700	0,644
Action de prévention et de médiation			0,100	0,122
Téléprotection Grave Danger	0,200	0,082	0,200	0,074
Aide aux victimes	0,400	0,387	0,400	0,448
TOTAL	0,600	0,469	0,700	0,644
	HP	0,600	0,469	0,700
				0,644

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

935 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

Programme : Mieux accompagner les victimes

Action : Action de prévention et de médiation

Au titre des engagements passés il est prévu de consommer **0,122 M€** en crédits de paiement.

Action : Téléprotection Grave Danger

Cette action permet le soutien au dispositif Téléprotection Grave Danger (TGD) qui attribue un téléphone d'alerte aux victimes de violences conjugales ou de viol, en situation de très grave danger. La Région finance ainsi les associations référentes dans chaque département, ainsi que des téléphones par voie de fonds de concours.

En 2018, le ministère de la Justice a signé une convention nationale sur ce dispositif remplaçant l'ensemble des dispositifs TGD par département. La Région a maintenu son souhait de contribuer au développement des actions menées par les associations sur le territoire francilien. Le Procureur de la République de Paris a souhaité maintenir un dispositif pour Paris. La Région a donc poursuivi son financement au travers d'un avenant. Pour les autres départements franciliens, en l'absence d'avenants, il a été décidé de soutenir directement les associations référentes TGD.

Il a été voté le soutien aux **9 associations référentes**, pour un montant d'affectations de **0,082 M€** :

- CIDFF 75 : 13 000 €
- SOS Femmes 77 : 10 000 €
- CIDFF 78 : 1 860 €
- MEDIAVIPP 91 : 6 000 €
- Escale Solidarité Femmes : 12 000 €
- SOS Victimes 93 : 13 500 €
- Tremplin 94 – SOS Femmes : 5 038 €
- CIDFF 95 : 13 500 €
- Du côté des femmes : 6 689 €

La consommation de crédits de paiement prévue sur cette action est de **0,074 M€**.

Action : Aide aux victimes

En adoptant le 17 mai 2017 la délibération cadre n° CR 2017-85 « Mieux protéger les victimes », la Région a souhaité concentrer son action de fonctionnement en matière de sécurité sur les victimes d'infractions pénales, et en particulier les femmes victimes de violences, les victimes d'attentats et les victimes de délits routiers.

Ainsi, en 2018, 27 subventions ont été allouées à des associations œuvrant en matière d'aide aux victimes d'infractions pénales, représentant un montant d'affectations de **0,387 M€**.

Les besoins en crédits de paiement sont estimés à **0,448 M€**.